

# Consultation sur la Stratégie fédérale de développement durable 2026-2029

Mémoire du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire et de l'Institut AdapT

Mai 2026

Mai 2026



**CERIEC**  
Centre d'études  
et de recherches  
intersectorielles  
en économie  
circulaire



**AdapT**  
INSTITUT

Institut de recherche sur les infrastructures  
résilientes et circulaires

## **Institut AdapT et le CERIEC**

École de technologie supérieure

1100, rue Notre-Dame Ouest

Montréal (Qc) H3C 1K3

514 396-8800

# 1. Introduction

La *Stratégie fédérale de développement durable* (SFDD) constitue un instrument central de planification, de coordination et de reddition de comptes de l'action publique au Canada en matière de durabilité. Elle joue un rôle clé dans l'alignement des politiques gouvernementales avec les engagements internationaux du pays, notamment les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), et dans la structuration des priorités fédérales à moyen et long terme.

Dans un contexte marqué par l'accélération des changements climatiques, une perte de biodiversité et par des enjeux de disponibilité de ressources exacerbés par des tensions géopolitiques accrues, la révision de la SFDD pour la période 2026-2029 représente une occasion déterminante de faire évoluer l'action publique vers une approche plus intégrée, plus cohérente et plus structurante.

Plusieurs phénomènes redéfinissent profondément les conditions de la prospérité économique : dommages découlant de la recrudescence et de la sévérité des aléas climatiques, pressions croissantes sur les ressources naturelles, ruptures sporadiques des chaînes d'approvisionnement, la transition énergétique, ainsi que les flux commerciaux et l'accès aux matières premières affectés par les zones de conflit. La capacité d'un pays à créer de la valeur tout en réduisant ses dépendances matérielles et énergétiques devient donc un facteur déterminant de résilience, de compétitivité et de justice sociale. Ces éléments remettent en question les fondements mêmes des modèles de production, de consommation et d'organisation économique.

Les économies les plus performantes seront donc celles qui réussiront à produire davantage de richesse avec une moindre empreinte matérielle et énergétique, moins de gaspillage et moins de vulnérabilités structurelles. Cette transformation ne relève pas uniquement d'un impératif environnemental : elle constitue également un enjeu central de sécurité économique, de stabilité des chaînes d'approvisionnement et de souveraineté dans l'usage des ressources. Cette équation — créer plus de valeur avec moins de ressources et moins de vulnérabilités — est désormais au cœur des stratégies économiques les plus avancées.

Des analyses récentes confirment l'ampleur du défi. Le rapport *Un tournant décisif* du Conseil des académies canadiennes indique que le taux de circularité de l'économie canadienne s'élevait à seulement 6,1 % en 2020, ce qui signifie que la grande majorité des ressources utilisées dans l'économie ne sont pas réintégrées

dans des cycles de valeur.<sup>1</sup> Le rapport souligne également que, sans transformation structurelle, les flux de matières et de déchets pourraient augmenter d'environ 40 % d'ici 2040. Au Québec, l'indice de circularité a *reculé* de 3,5 % à 2,5 % entre 2021 et 2025.<sup>2</sup> À l'échelle mondiale, le *Circularity Gap Report 2026* met en évidence le caractère systémique des pertes de valeur associées aux modèles économiques linéaires, où l'extraction, la production, la consommation et l'élimination des ressources se font sans optimisation des cycles de vie.<sup>3</sup>

Face à ces dynamiques, l'intégration d'approches capables d'articuler les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable apparaît essentielle. L'économie circulaire propose un cadre systémique visant à transformer la production et la consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources, à réduire les pertes de valeur et à soutenir la préservation des ressources naturelles. Ce cadre est l'un des éléments essentiels permettant de concilier performance économique, prospérité sociale et viabilité écologique.

Par ailleurs, les conséquences des changements climatiques sont une réalité avec laquelle la population canadienne doit déjà composer. Les bouleversements climatiques exercent une pression financière et structurelle sans précédent sur notre environnement bâti, des impacts extrêmes qui coûtent déjà des milliards de dollars annuellement à l'économie nationale. L'accélération du dégel du pergélisol, la multiplication des catastrophes naturelles et l'érosion des littoraux fragilisent nos infrastructures critiques à travers le pays. Nos réseaux de transport, d'énergie et de télécommunications sont de plus en plus exposés aux défaillances, menaçant directement la sécurité, l'approvisionnement et la connectivité des territoires. Cette urgence frappe de plein fouet les populations vulnérables, notamment les communautés nordiques et autochtones, faisant de l'adaptation et de la résilience des infrastructures une question incontournable de sécurité nationale et de justice climatique. Face à ces défis systémiques, l'adaptation devient une nécessité stratégique permettant de renforcer la robustesse des systèmes économiques, des infrastructures, des territoires et des populations. Or, en 2024-2025, un plan de résilience climatique était en place pour seulement 3 % des actifs essentiels du gouvernement fédéral exposés à un risque climatique important.<sup>4</sup> On joue avec le feu.

---

<sup>1</sup> Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada, *Un tournant décisif* (Conseil des académies canadiennes, 2021), [https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif\\_digital.pdf](https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif_digital.pdf).

<sup>2</sup> Circle Economy, *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec : Mise à jour 2025* (Amsterdam, 2025), <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite2025.pdf>.

<sup>3</sup> Circle Economy, *The Circularity Gap Report 2026: The Value Gap* (Amsterdam, 2026).

<sup>4</sup> Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Résilience aux changements climatiques des actifs et services fédéraux*, Rapport de l'auditeur indépendant (Bureau du vérificateur général du Canada, 2026), <https://www.canada.ca/fr/verificateur->

Le déficit majeur d'infrastructures auquel le Canada est confronté agit également comme un véritable multiplicateur de risques climatiques. Aujourd'hui, environ 14 % de nos infrastructures publiques essentielles, incluant les routes, les ponts et les réseaux d'aqueduc, se trouvent en mauvais ou en très mauvais état.<sup>5</sup> La remise en état de ces actifs exige des investissements massifs estimés à 294 milliards de dollars à l'échelle nationale. Cette détérioration structurelle est notamment accélérée par la hausse des températures et les précipitations extrêmes.

Le présent mémoire propose donc de positionner l'économie circulaire comme cadre structurant de la SFDD, tout en reconnaissant l'atténuation et l'adaptation climatiques comme des fonctions clés de ce cadre incontournable. Cette approche vise à soutenir une transition durable à la fois performante, résiliente et cohérente avec les réalités économiques contemporaines, les limites écologiques à respecter, ainsi que la préservation des acquis sociaux et du niveau de vie des ménages.

Cette orientation comporte également une dimension internationale favorable à une coopération renforcée avec nos partenaires. Plusieurs juridictions intègrent désormais la circularité, l'adaptation climatique, la sécurité des approvisionnements et l'innovation dans une même logique de compétitivité durable. Pour la SFDD 2026-2029, l'enjeu n'est donc pas seulement de renforcer la cohérence interne des politiques fédérales, mais aussi de positionner le Canada comme un acteur capable de contribuer activement à la transition vers des économies sobres en ressources, résilientes et mieux adaptées aux contraintes et réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 2. Vers une approche structurante du développement durable

### 2.1 Limites du cadre actuel

Le cadre fédéral du développement durable repose sur la Loi fédérale sur le développement durable, qui établit les obligations du gouvernement en matière de planification stratégique, de transparence et de reddition de comptes. Ce cadre prévoit notamment l'élaboration périodique d'une stratégie fédérale, accompagnée de stratégies ministérielles de développement durable, ainsi que la mise en place d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés.

---

general/notre-travail/rapports-dauidit/commissaire-environnement-developpement-durable-202605-resilience-changements-climatiques-actifs-services-federaux.html.

<sup>5</sup> Ryan Ness et al., *Prévenir ou réparer: La preuve qu'adapter les infrastructures publiques aux changements climatiques rapporte gros* (Institut climatique du Canada, 2026), <https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2026/02/Prevenir-ou-reparer-preuve-adapter-infrastructures-publiques-changements-climatique-rapporte-gros.pdf>.

Ce dispositif constitue une base institutionnelle porteuse, qui a permis d'améliorer la visibilité institutionnelle des enjeux de durabilité au sein de l'appareil gouvernemental et de renforcer l'alignement des politiques publiques avec les engagements internationaux du Canada. Cependant, une des limites majeures du cadre actuel réside dans son caractère largement sectoriel. Les interventions sont souvent structurées autour de thématiques spécifiques (climat, biodiversité, énergie, gestion des déchets, protection des milieux naturels, etc.) sans être pleinement articulées autour d'une vision intégrée des transformations économiques, sociales et écologiques. Cette approche tend à fragmenter l'action publique et à limiter la capacité de générer des effets structurants à une échelle globale et systémique.

Cette fragmentation se traduit également par une difficulté à coordonner efficacement les actions des différents ministères et organismes. Les stratégies ministérielles, bien qu'utiles, ne suffisent pas toujours à assurer une cohérence d'ensemble, notamment lorsqu'il s'agit d'enjeux transversaux impliquant plusieurs secteurs d'intervention. Au-delà des enjeux de gouvernance, cette situation limite la capacité opérationnelle de l'appareil gouvernemental canadien à atteindre les ODD.

Le cadre fédéral gagnerait donc à être renforcé par l'intégration d'un principe organisateur clair, capable d'articuler les différentes dimensions du développement durable et de structurer l'action publique autour d'une vision plus cohérente. L'enjeu n'est plus uniquement d'améliorer la coordination des politiques existantes, mais de se doter d'un cadre structurant capable de réorganiser l'action publique autour d'une logique intégrée de performance, de résilience et d'équité.

## 2.2 L'économie circulaire comme cadre organisateur

L'économie circulaire constitue une réponse structurante aux limites du modèle économique linéaire traditionnel extraire-transformer-utiliser-jeter. Elle repose sur un ensemble de principes visant à maintenir la valeur des ressources dans l'économie le plus longtemps possible, à réduire les pertes de matière et d'énergie, à préserver les ressources naturelles et à limiter les pressions exercées sur les écosystèmes.

Contrairement à une approche centrée uniquement sur la gestion des matières résiduelles, l'économie circulaire s'inscrit dans une logique de transformation systémique. Elle implique de repenser la conception des produits, l'organisation des chaînes de valeur, les modèles d'affaires et les comportements de consommation, afin d'optimiser l'ensemble du cycle de vie des ressources.

Cette approche est intrinsèquement liée à la performance économique. En réduisant les inefficacités, en prolongeant la durée de vie des actifs et en favorisant la réutilisation des matériaux, elle permet d'accroître la productivité des ressources et de limiter les pertes de valeur. Considérant les pressions sur les ressources et la

volatilité des marchés, ces gains de productivité constituent un levier stratégique majeur, autant sur le plan économique que social.

Le rapport *Un tournant décisif* souligne que l'adoption de pratiques circulaires pourrait ainsi contribuer à améliorer significativement l'efficacité de l'utilisation des ressources au Canada, tout en réduisant les impacts environnementaux et en renforçant la résilience des chaînes d'approvisionnement.<sup>6</sup> En réduisant la dépendance aux ressources naturelles vierges et aux importations, l'économie circulaire permet également de renforcer la sécurité économique et la souveraineté matérielle.

À l'échelle internationale, plusieurs juridictions, par exemple, l'Union européenne et la Chine, ont intégré la circularité comme un pilier de leurs politiques économiques et environnementales en mettant de l'avant des approches combinant réglementation, incitations économiques, innovation et harmonisation des standards.

Au sein de la SFDD, l'économie circulaire offre ainsi un cadre organisateur capable d'articuler de manière cohérente les objectifs liés au climat, à l'innovation, à l'utilisation des ressources et au développement économique. Elle permet de dépasser les approches sectorielles et de structurer l'action publique autour d'une logique de performance globale et de résilience.

### Recommandation 1 – reconnaître l'économie circulaire comme cadre structurant de la SFDD

La SFDD devrait reconnaître explicitement l'économie circulaire comme principe organisateur de l'action publique en matière de durabilité, afin de renforcer la cohérence entre les politiques relatives au climat, à la préservation et à l'utilisation efficace des ressources, à la biodiversité, à l'innovation et au développement économique.

Une telle approche permettrait d'accroître la productivité des ressources, de réduire les pertes de valeur et de soutenir une transition durable alignée avec les transformations économiques en cours.

### Recommandation 2 – reconnaître l'urgence climatique en renforçant notre capacité d'adaptation collective

La SFDD devrait reconnaître explicitement la nécessité d'accélérer les efforts d'adaptation à l'échelle de l'ensemble de la société et dans les différentes missions de l'État.

---

<sup>6</sup> Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada, *Un tournant décisif*.

La SFDD doit confirmer le rôle central de l'adaptation climatique dans l'atteinte d'un plus large éventail d'objectifs de développement durable. Elle favorisera ainsi une synergie entre la vitalité économique, la protection des infrastructures et le bien-être des populations face aux aléas climatiques.

À titre d'exemple, l'ajout de cibles de résilience climatique devrait minimalement être envisagé dans les sections « Bâtir une société inclusive et résiliente » (p. ex. : adaptation des logements abordables) et « Stimuler la croissance propre », afin que l'atténuation et l'adaptation soient traitées avec le même degré de priorité.

## 3. Accélérer la transition : adaptation, circularité et innovation

### 3.1 L'adaptation proactive comme levier stratégique

L'adaptation aux changements climatiques ne peut plus être envisagée comme une réponse réactive aux événements extrêmes. Elle doit être conçue comme une stratégie proactive visant à réduire les risques, à limiter les coûts futurs et à renforcer la résilience des systèmes économiques et territoriaux.

Les impacts des changements climatiques (inondations, vagues de chaleur, feux de forêt, etc.) ont des conséquences sur la société canadienne. La sécurité de la population est menacée. Leur santé physique et mentale également. Les infrastructures se dégradent. La croissance économique ralentit.<sup>7</sup> Ces conséquences engendrent déjà des coûts significatifs pour les gouvernements, les entreprises et les citoyens. Ces coûts sont appelés à augmenter de manière importante au cours des prochaines décennies si des mesures structurantes ne sont pas mises en place. Selon un récent rapport de l'Institut climatique du Canada concernant les infrastructures publiques, l'inaction face au climat coûtera très cher.<sup>8</sup> Sans mesures d'adaptation, les frais annuels atteindront 14,3 milliards de dollars vers 2050. Ce montant grimpera à 19,4 milliards de dollars par an d'ici la fin du siècle. En moyenne, au cours de la période 2025-2100, l'inaction fera augmenter les coûts des infrastructures de 15,1 milliards de dollars par année. Cela représente une hausse de 13 % par rapport au niveau de référence sans changement climatique.

Ce fardeau financier sera particulièrement écrasant pour les administrations locales. Entre 2025 et 2100, les municipalités assumeront 72 % des coûts totaux d'infrastructure liés au climat dans un scénario sans adaptation, ce qui se traduira

---

<sup>7</sup> Dave Sawyer et al., *Limiter les dégâts: Réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada* (Institut climatique du Canada, 2022), [https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats\\_FR\\_0927.pdf](https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf).

<sup>8</sup> Ness et al., *Prévenir ou réparer: La preuve qu'adapter les infrastructures publiques aux changements climatiques rapporte gros*.

par des dépenses d'environ 10,9 milliards de dollars par année pour les gouvernements locaux.

Au-delà des dépenses directes, les pertes économiques indirectes seront majeures. L'absence d'adaptation engendre des défaillances d'infrastructures qui créent des risques systémiques pour l'économie canadienne, notamment des perturbations des chaînes d'approvisionnement et une baisse de la productivité. Par exemple, d'ici la fin du siècle, les coûts indirects associés aux seules interruptions de transport pourraient dépasser 2 milliards de dollars par an si une adaptation tarde à se mettre en œuvre.<sup>9</sup> En somme, l'attente ne fera qu'augmenter les coûts et piégera nos gouvernements dans un cycle de dégradation et de réparation de plus en plus onéreux.

L'inaction climatique ne pèse pas seulement sur l'économie, elle aggrave aussi les inégalités sociales. La défaillance des routes, des ponts et des réseaux d'eau nuit directement à l'emploi, à la santé et à la sécurité. Pour les ménages, cela se traduit par des sous-sols inondés, des pannes de courant et une hausse des primes d'assurance. Les impacts sont toutefois inégaux. Les petites communautés rurales, nordiques et autochtones sont les plus exposées. Disposant de moins de ressources, leur isolement transforme souvent un bris matériel en urgence humanitaire, menaçant l'accès aux soins et à la nourriture. Sans adaptation proactive, les populations les plus précaires subiront des pertes irrémédiables, comme la destruction de foyers impossibles à reconstruire. Adapter nos infrastructures n'est pas qu'un choix financier : c'est un impératif de justice sociale pour protéger chaque communauté face aux risques climatiques.

L'adaptation proactive constitue donc un levier stratégique central. En investissant en amont dans des infrastructures résilientes, dans l'adaptation des milieux de vie et dans la réduction des vulnérabilités, il est possible de générer des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux substantiels à long terme. La *Stratégie nationale d'adaptation du Canada* reprend la conclusion de l'Institut climatique du Canada, qui calcule que chaque dollar investi aujourd'hui dans l'adaptation permet d'économiser entre 13 et 15 dollars à long terme.<sup>10</sup> Des analyses internationales démontrent également que chaque dollar investi en prévention permet d'éviter des coûts beaucoup plus élevés en reconstruction et en gestion de crise.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Ryan Ness et al., *Submergés: Les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada* (Institut climatique du Canada, 2021), <https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2021/09/Infrastructure-FRENCH-report-Sept-28.pdf>.

<sup>10</sup> Environnement et Changement Climatique Canada, *Stratégie nationale d'adaptation du Canada: Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte* (Gouvernement du Canada, 2023), [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf).

<sup>11</sup> Stéphane Hallegatte et al., *Lifelines: The Resilient Infrastructure Opportunity* (The World Bank, 2019), <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1430-3>.

Une approche proactive de l'adaptation implique également une transformation des pratiques de planification, de conception et de gestion des infrastructures. Elle suppose l'intégration systématique des risques climatiques dans les décisions d'investissement, ainsi que le développement de normes et d'outils permettant d'anticiper les conditions futures plutôt que de se baser uniquement sur les données historiques.

Cette logique rejoint directement les principes de l'économie circulaire tout en visant à réduire les vulnérabilités systémiques. En favorisant des systèmes plus flexibles, plus robustes et moins dépendants de ressources critiques, la circularité contribue à renforcer la capacité d'adaptation des économies. Elle peut également soutenir une meilleure gestion écologique des territoires, notamment lorsque les choix d'aménagement, d'infrastructures et de conception tiennent compte de la capacité des écosystèmes et de la protection de la biodiversité.

### Recommandation 3 – faire de l'adaptation proactive une priorité stratégique

La SFDD devrait faire de l'adaptation proactive une priorité stratégique, en accélérant les investissements dédiés à l'adaptation proactive des infrastructures, des territoires et des systèmes socioéconomiques.

Le gouvernement fédéral devrait consolider son rôle de partenaire financier proactif, dans le respect des compétences des différents ordres de gouvernement, afin de soutenir des initiatives permettant de réduire les vulnérabilités climatiques, de limiter les coûts futurs et de favoriser des modèles de conception, de construction et de gestion plus sobres en ressources, plus compatibles avec la capacité des écosystèmes et plus favorables à la préservation des milieux naturels.

Une telle approche permettrait de mieux arrimer les investissements publics aux objectifs de résilience, de productivité des ressources et de durabilité à long terme.

## 3.2 Recherche et innovation : accélérateurs de la transition

La recherche et l'innovation constituent des leviers déterminants pour accélérer la transition vers des systèmes économiques plus circulaires et des sociétés plus résilientes face aux changements climatiques. Elles permettent de développer les connaissances, les technologies et les outils nécessaires à la transformation des infrastructures, des chaînes de valeur et des modes de vie, tout en soutenant une prise de décision fondée sur des données probantes.

Les universités, collèges et centres de recherche jouent un rôle central dans cette dynamique. En mobilisant des expertises à l'interface des disciplines, des secteurs, des filières et des territoires, ils contribuent à la compréhension de systèmes complexes et à l'élaboration de solutions adaptées à des enjeux imbriqués,

notamment les changements climatiques, la pression sur les écosystèmes et les ressources et les transformations économiques structurelles. Ils agissent également comme des plateformes de connexion entre les priorités publiques, les préoccupations citoyennes, les besoins des territoires et les capacités d'innovation de l'industrie.

Des réseaux collaboratifs comme le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC), le Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ) et l'Institut AdapT illustrent ce rôle d'interface. Ils permettent de développer des solutions en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'économie circulaire, tout en favorisant leur mise à l'échelle, leur normalisation et leur intégration dans les pratiques courantes. Ils contribuent ainsi à traduire la recherche en outils décisionnels, en normes, en technologies et en approches de conception adaptées aux réalités régionales et locales.

Le rapport *Un tournant décisif* et le commissaire à l'environnement et au développement durable mettent par ailleurs en évidence l'importance de renforcer les capacités de collecte de données et de développement d'indicateurs afin de mieux comprendre les flux de matières et de suivre les progrès vers une économie plus circulaire.<sup>12</sup> Ces outils sont essentiels pour orienter les décisions publiques, évaluer l'impact des politiques et ajuster les interventions de manière continue.

Le financement fédéral de la recherche constitue à cet égard un levier structurant. Les organismes subventionnaires — le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) — couvrent collectivement les dimensions technologiques, économiques, sociales et sanitaires du développement durable. Leur action concertée permet de soutenir les approches interdisciplinaires nécessaires pour traiter simultanément les enjeux de circularité, d'adaptation climatique et de bien-être des populations.

Un engagement renforcé du gouvernement fédéral envers la recherche, aligné explicitement sur les priorités de la SFDD, constituerait donc non seulement un investissement dans la connaissance, mais aussi un levier stratégique pour assurer la cohérence, l'efficacité et la pérennité de l'action publique en matière de développement durable. Il contribuerait aussi à former la prochaine génération d'experts, de décideurs et de praticiens appelés à agir dans un environnement en mutation rapide.

---

<sup>12</sup> Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada, *Un tournant décisif*; Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Rapport 4 — Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable* (Bureau du vérificateur général du Canada, 2025), <https://www.canada.ca/fr/verificateur-general/notre-travail/rapports-daudit/lecons-tirees-performance-canada-dans-dossier-developpement-durable.html>.

Ces leviers ne peuvent toutefois produire leurs effets qu'à condition d'être soutenus par une gouvernance cohérente et des mécanismes de financement adaptés.

## Recommandation 4 – soutenir la contribution de la science et des écosystèmes d'innovation

La SFDD devrait reconnaître le rôle structurant de la recherche, de l'innovation et du transfert de connaissances comme leviers transversaux de la transition vers des sociétés et des modèles économiques plus circulaires et plus résilients face aux changements climatiques.

Le gouvernement fédéral devrait renforcer et mieux structurer son soutien aux universités, collèges, centres de recherche et réseaux collaboratifs, afin de favoriser le développement, l'expérimentation, le transfert et la mise à l'échelle de solutions adaptées aux réalités des collectivités et des territoires, des infrastructures et des chaînes de valeur.

La SFDD devrait notamment cibler des investissements accrus dans les écosystèmes d'innovation réunissant gouvernements, établissements d'enseignement supérieur, industrie, municipalités et acteurs territoriaux. Ces partenariats sont essentiels pour développer les technologies, les normes de conception et les outils décisionnels, tout en stimulant l'innovation sociale par l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et la transformation des pratiques.

Une telle approche permettrait également de renforcer la capacité du Canada à anticiper les transformations économiques, sociales et environnementales, à réduire les incertitudes et à soutenir des politiques publiques fondées sur des données probantes face à des transitions rapides.

## 4. Conditions de réussite : gouvernance, financement et positionnement international

### 4.1 Gouvernance et intégration interministérielle

Les leçons tirées par le commissaire à l'environnement et au développement durable confirment l'importance de dépasser une logique de coordination formelle pour renforcer le leadership, la planification intégrée et la collaboration entre les acteurs concernés.<sup>13</sup> Elles soulignent également que des rapports cohérents et des indicateurs appropriés sont essentiels pour assurer le suivi réel des progrès. Cette

---

<sup>13</sup> Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Rapport 4 — Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable*.

lecture rejoint directement la nécessité d'une gouvernance plus structurée de la SFDD, capable de traduire les orientations stratégiques en actions mesurables.

Toutefois, les résultats sont mitigés. Comme le souligne le *Rapport d'étape 2025* de la SFDD, l'atteinte des cibles demeure inégale selon les domaines et plusieurs d'entre elles affichent des progrès limités. Par exemple, sur les 50 cibles de la SFDD 2022–2026, seules 5 ont été atteintes alors que 9 ont connu une détérioration.<sup>14</sup> De manière plus générale, la SFDD ne semble pas avoir contribué à accélérer l'atteinte d'objectifs de développement durable. En effet, entre 2000 et 2024, le Canada affichait le taux d'amélioration le plus faible parmi les pays du G7 quant à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.<sup>15</sup> En 2025, le commissaire à l'environnement et au développement durable arrivait à un dur constat :

Le Canada peine à sortir d'une approche fragmentée au développement durable, et a tendance à se concentrer sur la production de rapports plutôt que sur les résultats réels des initiatives de développement durable. Par exemple, la Stratégie fédérale de développement durable a souvent été un moyen de compiler et de présenter ce que le gouvernement fédéral fait déjà en matière de développement durable plutôt que d'aborder stratégiquement le développement durable réel de manière proactive.<sup>16</sup>

L'action gouvernementale est aussi dispersée dans plusieurs cadres de développement durable. Par exemple, en plus de la SFDD, la *Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 : Aller de l'avant ensemble*<sup>17</sup> ainsi que *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*<sup>18</sup> définissent des cibles et objectifs en matière de développement durable. La multiplication des politiques nuit à la cohérence de l'action gouvernementale.

---

<sup>14</sup> Environnement et Changement Climatique Canada, *Réaliser un avenir durable. Rapport d'étape de 2025 sur la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026* (Gouvernement du Canada, 2026), [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2026/eccc/En1-46-2025-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2026/eccc/En1-46-2025-fra.pdf).

<sup>15</sup> Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Rapport 4 — Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable*.

<sup>16</sup> Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Rapport 4 — Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable*, 15.

<sup>17</sup> Emploi et Développement social Canada, *Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 : Aller de l'avant ensemble* (Gouvernement du Canada, 2021), <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/agenda-2030/ESDC-PUB-050-2030Agenda-FR-v7.pdf>.

<sup>18</sup> Ministère des Finances Canada, *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* (Gouvernement du Canada, 2021), [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/fin/F2-296-2021-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/fin/F2-296-2021-fra.pdf).

La mise en œuvre effective de la SFDD repose sur la capacité du gouvernement fédéral à dépasser une logique de coordination formelle pour évoluer vers une véritable intégration des politiques publiques. Les enjeux liés à l'économie circulaire et à l'adaptation aux changements climatiques sont intrinsèquement transversaux et ne peuvent être traités efficacement dans des silos administratifs.

Une gouvernance renforcée implique la mise en place de mécanismes permettant d'assurer une cohérence réelle entre les interventions des différents ministères et organismes. Elle suppose également une responsabilisation claire des ministères quant à l'atteinte d'objectifs transversaux, ainsi qu'une capacité accrue d'arbitrage, de priorisation et de suivi stratégique afin d'intégrer les objectifs de durabilité de manière systématique dans les décisions publiques.

Le développement d'indicateurs constitue à cet égard un levier clé. Au-delà des indicateurs environnementaux traditionnels, la SFDD gagnerait à intégrer des mesures permettant de suivre la productivité des ressources, l'empreinte matérielle et énergétique, la circularité des flux économiques, la résilience des systèmes face aux chocs climatiques, ainsi que les pressions exercées sur les écosystèmes et la biodiversité. Ces outils sont essentiels pour orienter les décisions, évaluer les progrès et ajuster les politiques en continu.

Pour soutenir cette intégration, le gouvernement pourrait prévoir, dans l'esprit d'une recommandation du commissaire à l'environnement et au développement durable,<sup>19</sup> la désignation d'un haut responsable fédéral du développement durable relevant d'un organisme central, comme le Bureau du Conseil privé. Son rôle serait d'assurer la coordination stratégique entre les ministères, à renforcer la cohérence globale, à faciliter les priorités liées aux ressources, au climat et à l'économie.

Ce mécanisme permettrait de mieux arrimer les stratégies ministérielles de développement durable aux objectifs structurants de la SFDD. En dotant le gouvernement fédéral d'une capacité de pilotage plus claire sur ces enjeux, il deviendrait possible de passer d'une logique de coordination formelle à une véritable intégration stratégique de l'action publique.

## Recommandation 5 – renforcer l'intégration gouvernementale et les outils de suivi

La mise en œuvre de la SFDD devrait s'appuyer sur une intégration renforcée à l'échelle de l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, afin d'assurer une meilleure cohérence des interventions en matière d'économie circulaire, d'adaptation aux changements climatiques et de transformation socioéconomique durable.

---

<sup>19</sup> Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, *Rapport 4 – Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable*.

À cette fin, la SFDD devrait prévoir la désignation d'un haut responsable fédéral du développement durable, chargé de promouvoir la mise en œuvre cohérente de ces priorités, de soutenir la coordination interministérielle et de faciliter le suivi des engagements transversaux.

La SFDD devrait également intégrer des indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de l'utilisation des ressources, l'empreinte matérielle et énergétique, la circularité des flux économiques, la résilience des systèmes, les pressions exercées sur les écosystèmes et les progrès vers des modèles sociaux mieux adaptés aux contraintes climatiques et écologiques.

Une telle évolution permettrait de renforcer la capacité de suivi, d'évaluation et d'ajustement des politiques publiques dans une optique de durabilité à long terme.

## 4.2 Financement stratégique

Le financement constitue un levier déterminant pour accélérer la transition vers une économie plus circulaire et résiliente. Il ne s'agit pas uniquement d'augmenter les investissements, mais de les orienter de manière stratégique afin de maximiser leur impact.

Une approche structurante du financement devrait viser à soutenir des investissements capables de générer des effets de levier à long terme, notamment dans les infrastructures, les écosystèmes d'innovation et les chaînes de valeur. Elle devrait également favoriser l'émergence de nouvelles pratiques d'affaires, formes d'organisation économique et des territoires, en accompagnant les entreprises et les municipalités dans leurs démarches de transition.

Dans cette perspective, le financement préventif devrait occuper une place centrale. Les investissements réalisés en amont pour adapter les infrastructures, réduire les vulnérabilités territoriales et soutenir des modèles de conception plus sobres en ressources permettent de limiter les coûts futurs associés aux dommages, aux interruptions de services, aux pertes économiques et aux reconstructions d'urgence. Ils constituent donc un levier de saine gestion publique autant qu'un outil de résilience climatique.

Cette approche suppose de mieux orienter les instruments financiers fédéraux vers des projets capables de combiner adaptation, circularité et innovation. Il peut s'agir, par exemple, de soutenir la conception d'infrastructures plus durables, l'utilisation de matériaux à plus faible empreinte, la prolongation de la durée de vie des actifs publics, la réduction des vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement ou encore la mise à l'échelle de solutions éprouvées dans les territoires. Le financement stratégique devrait ainsi favoriser des investissements qui réduisent simultanément

les impacts environnementaux, les risques climatiques, les pertes de ressources et les dépendances structurelles et qui promeuvent la justice sociale.

Le rôle du gouvernement fédéral comme partenaire financier proactif est donc particulièrement important. En soutenant les initiatives structurantes et en réduisant les risques associés à l'investissement, il peut contribuer à accélérer la transformation des infrastructures, des chaînes de valeur et des milieux de vie.

## 5. Conclusion

Dans un contexte marqué par le recul de la transition climatique, la prochaine SFDD représente une occasion déterminante de faire évoluer l'action publique canadienne vers une approche transformative plus intégrée et plus cohérente. Les constats du commissaire à l'environnement et au développement durable rappellent toutefois qu'une telle vision ne pourra aboutir que si la SFDD s'appuie sur un leadership clair, une planification intégrée, des mécanismes de suivi robustes et une vision à long terme.

À cet égard, l'intégration explicite de l'économie circulaire comme cadre organisateur des politiques de durabilité permettrait de dépasser les approches sectorielles et de renforcer l'efficacité globale des interventions publiques. En favorisant une meilleure utilisation des ressources, en réduisant les pertes de valeur, en limitant les dépendances critiques et en diminuant les pressions exercées sur les écosystèmes, elle contribuerait directement à consolider la compétitivité et la résilience de la société et de l'économie canadienne.

Combinée à une approche proactive et transversale de l'adaptation aux changements climatiques, cette évolution permettrait de mieux anticiper les risques, de réduire les coûts futurs et de renforcer la capacité des territoires, des infrastructures et des systèmes économiques à faire face à des conditions en mutation rapide.

À l'échelle internationale, une telle orientation offrirait également au Canada l'occasion de renforcer son positionnement dans les dynamiques de transformation des chaînes de valeur, de coopération économique et de transition vers des économies sobres en ressources. En s'appuyant sur des approches intégrées en matière de circularité, d'innovation et de gestion durable des ressources, le pays pourrait contribuer plus activement à l'émergence de modèles de prospérité plus résilients.

Grâce aux avancées réalisées au pays et à la capacité de ses institutions scientifiques, économiques et territoriales, le Canada dispose des atouts nécessaires pour franchir une nouvelle étape. Faire de l'économie circulaire le cadre structurant de la SFDD, et de l'adaptation un pilier central de résilience, permettrait

de porter une vision à la hauteur des défis contemporains : créer davantage de valeur en préservant les ressources, réduire les vulnérabilités et agir avec cohérence dans un monde en transformation.

## 6. Recommandations

### Recommandation 1 – reconnaître l'économie circulaire comme cadre structurant de la SFDD

La SFDD devrait reconnaître explicitement l'économie circulaire comme principe organisateur de l'action publique en matière de durabilité, afin de renforcer la cohérence entre les politiques relatives au climat, à la préservation et à l'utilisation efficace des ressources, à la biodiversité, à l'innovation et au développement économique.

Une telle approche permettrait d'accroître la productivité des ressources, de réduire les pertes de valeur et de soutenir une transition durable alignée avec les transformations économiques en cours.

### Recommandation 2 – reconnaître l'urgence climatique en renforçant notre capacité d'adaptation collective

La SFDD devrait reconnaître explicitement la nécessité d'accélérer les efforts d'adaptation à l'échelle de l'ensemble de la société et dans les différentes missions de l'État.

La SFDD doit confirmer le rôle central de l'adaptation climatique dans l'atteinte d'un plus large éventail d'objectifs de développement durable. Elle favorisera ainsi une synergie entre la vitalité économique, la protection des infrastructures et le bien-être des populations face aux aléas climatiques.

À titre d'exemple, l'ajout de cibles de résilience climatique devrait minimalement être envisagé dans les sections « Bâtir une société inclusive et résiliente » (p. ex. : adaptation des logements abordables) et « Stimuler la croissance propre », afin que l'atténuation et l'adaptation soient traitées avec le même degré de priorité.

### Recommandation 3 – faire de l'adaptation proactive une priorité stratégique

La SFDD devrait faire de l'adaptation proactive une priorité stratégique, en accélérant les investissements dédiés à l'adaptation proactive des infrastructures, des territoires et des systèmes socioéconomiques.

Le gouvernement fédéral devrait consolider son rôle de partenaire financier proactif, dans le respect des compétences des différents ordres de gouvernement, afin de soutenir des initiatives permettant de réduire les vulnérabilités climatiques, de limiter les coûts futurs et de favoriser des modèles de conception, de construction et de gestion plus sobres en ressources, plus compatibles avec la capacité des écosystèmes et plus favorables à la préservation des milieux naturels.

Une telle approche permettrait de mieux arrimer les investissements publics aux objectifs de résilience, de productivité des ressources et de durabilité à long terme.

#### Recommandation 4 – soutenir la contribution de la science et des écosystèmes d’innovation

La SFDD devrait reconnaître le rôle structurant de la recherche, de l’innovation et du transfert de connaissances comme leviers transversaux de la transition vers des sociétés et des modèles économiques plus circulaires et plus résilients face aux changements climatiques.

Le gouvernement fédéral devrait renforcer et mieux structurer son soutien aux universités, collèges, centres de recherche et réseaux collaboratifs, afin de favoriser le développement, l’expérimentation, le transfert et la mise à l’échelle de solutions adaptées aux réalités des collectivités et des territoires, des infrastructures et des chaînes de valeur.

La SFDD devrait notamment cibler des investissements accrus dans les écosystèmes d’innovation réunissant gouvernements, établissements d’enseignement supérieur, industrie, municipalités et acteurs territoriaux. Ces partenariats sont essentiels pour développer les technologies, les normes de conception et les outils décisionnels, tout en stimulant l’innovation sociale par l’émergence de nouveaux modèles d’affaires et la transformation des pratiques.

Une telle approche permettrait également de renforcer la capacité du Canada à anticiper les transformations économiques, sociales et environnementales, à réduire les incertitudes et à soutenir des politiques publiques fondées sur des données probantes face à des transitions rapides.

#### Recommandation 5 – renforcer l’intégration gouvernementale et les outils de suivi

La mise en œuvre de la SFDD devrait s’appuyer sur une intégration renforcée à l’échelle de l’ensemble des ministères et organismes fédéraux, afin d’assurer une meilleure cohérence des interventions en matière d’économie circulaire,

d'adaptation aux changements climatiques et de transformation socioéconomique durable.

À cette fin, la SFDD devrait prévoir la désignation d'un haut responsable fédéral du développement durable, chargé de promouvoir la mise en œuvre cohérente de ces priorités, de soutenir la coordination interministérielle et de faciliter le suivi des engagements transversaux.

La SFDD devrait également intégrer des indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de l'utilisation des ressources, l'empreinte matérielle et énergétique, la circularité des flux économiques, la résilience des systèmes, les pressions exercées sur les écosystèmes et les progrès vers des modèles sociaux mieux adaptés aux contraintes climatiques et écologiques.

Une telle évolution permettrait de renforcer la capacité de suivi, d'évaluation et d'ajustement des politiques publiques dans une optique de durabilité à long terme.

## À propos de nos organisations

### À propos du CERIEC

Créé en septembre 2020 à l'ÉTS, le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) contribue au façonnement et au déploiement de l'économie circulaire par la mise en place d'un programme de recherche scientifique interdisciplinaire ainsi que par des initiatives misant sur la formation, le dialogue, la valorisation et le transfert des connaissances. Ces actions visent à maximiser les retombées pour les acteurs économiques, les gouvernements et la société civile.

### À propos de l'Institut AdapT

L'Institut AdapT a pour mission de favoriser l'étude, le développement et la mise en œuvre de technologies et pratiques de pointe pour la conception et la construction d'infrastructures résilientes. Plus de 200 chercheurs, issus de tous les domaines, dont notamment de l'ingénierie, de la gestion et des sciences humaines, œuvrent à développer des solutions innovantes qui permettront de construire autrement des infrastructures plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques, tout en réduisant leur empreinte environnementale.

## Références

- Circle Economy. *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec : Mise à jour 2025*. Amsterdam, 2025. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite2025.pdf>.
- Circle Economy. *The Circularity Gap Report 2026: The Value Gap*. Amsterdam, 2026.
- Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada. *Un tournant décisif*. Conseil des académies canadiennes, 2021. [https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif\\_digital.pdf](https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif_digital.pdf).
- Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada. *Rapport 4 — Leçons tirées de la performance du Canada dans le dossier du développement durable*. Bureau du vérificateur général du Canada, 2025. <https://www.canada.ca/fr/verificateur-general/notre-travail/rapports-dauidit/lecons-tirees-performance-canada-dans-dossier-developpement-durable.html>.
- Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada. *Résilience aux changements climatiques des actifs et services fédéraux*. Rapport de l'auditeur indépendant. Bureau du vérificateur général du Canada, 2026. <https://www.canada.ca/fr/verificateur-general/notre-travail/rapports-dauidit/commissaire-environnement-developpement-durable-202605-resilience-changements-climatiques-actifs-services-federaux.html>.
- Emploi et Développement social Canada. *Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 : Aller de l'avant ensemble*. Gouvernement du Canada, 2021. <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/agenda-2030/ESDC-PUB-050-2030Agenda-FR-v7.pdf>.
- Environnement et Changement Climatique Canada. *Réaliser un avenir durable. Rapport d'étape de 2025 sur la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026*. Gouvernement du Canada, 2026. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2026/eccc/En1-46-2025-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2026/eccc/En1-46-2025-fra.pdf).
- Environnement et Changement Climatique Canada. *Stratégie nationale d'adaptation du Canada: Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte*. Gouvernement du Canada, 2023.

- [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf).
- Hallegatte, Stéphane, Jun Rentschler, et Julie Rozenberg. *Lifelines: The Resilient Infrastructure Opportunity*. The World Bank, 2019.  
<https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1430-3>.
- Ministère des Finances Canada. *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*. Gouvernement du Canada, 2021.  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/fin/F2-296-2021-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/fin/F2-296-2021-fra.pdf).
- Ness, Ryan, Zacharie Carriere, et Viviane Gauer. *Prévenir ou réparer: La preuve qu'adapter les infrastructures publiques aux changements climatiques rapporte gros*. Institut climatique du Canada, 2026.  
<https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2026/02/Prevenir-ou-reparer-preuve-adapter-infrastructures-publiques-changements-climatique-rapporte-gros.pdf>.
- Ness, Ryan, Dylan G. Clark, Julien Bourque, Dena Coffman, et Dale Beugin. *Submergés: Les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada*. Institut climatique du Canada, 2021.  
<https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2021/09/Infrastructure-FRENCH-report-Sept-28.pdf>.
- Sawyer, Dave, Ryan Ness, Caroline Lee, et Sarah Miller. *Limiter les dégâts: Réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*. Institut climatique du Canada, 2022. [https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats\\_FR\\_0927.pdf](https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf).



**CERIEC**  
Centre d'études  
et de recherches  
intersectorielles  
en économie  
circulaire

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !**  
**INSTITUTADAPT@ETSMTL.CA**  
**CERIEC@ETSMTL.CA**

